

**République Française
Département 43**

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Pouvoir : 0

**Extrait des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de Saint-Ilpize**

**Date de convocation : 02/06/2026
Date d'affichage : 02/06/2026**

N° 2026_ 06-09-02

Séance du 9 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 juin à 18h 00, le conseil municipal de Saint-Ilpize, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle Roussel, maire.

Étaient présents : Lucie Bissier, Jean-Louis Bouche, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Pascal Comte, Martine Defay, Estelle Klein, Jodie Losse, Alain Rolland, Isabelle Roussel

Absent : Marine Lemoine

Secrétaire de séance : Martine Defay

Objet : Renouvellement de la CCID

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit qu'une commission communale des impôts directs soit instituée dans chaque commune. Pour les communes de moins de 2000 habitants, elle est composée du maire ou d'un adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Son rôle est de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou les nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Madame le maire propose au conseil de dresser la liste suivante de personnes appelées à siéger à la CCID :

Commissaires titulaires

Gérard Portal
Pascal Comte
Jean-Pierre Barthomeuf
Martine Defay
Richard Weissbrod
Marie-Laure Virat

Commissaires suppléants

Nathalie Seguda
Jeannot Bouche
Jacques Chausse
Annick Sylvain
Lucie Bissier
Alain Rolland

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve par 10 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION, la liste de commissaires titulaires et suppléants proposée ci-dessus, qui sera soumise au directeur départemental des finances publiques pour désignation.

Pour extrait, copie conforme

Le maire : Isabelle Roussel

A Saint-Ilpize le 9 juin 2026

